

ÉDUNATHON SOMMÉ DE PAYER L'ÉTAT, POUR AVOIR DÉFENDU LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS ET LES LOGICIELS LIBRES, CONTRES LES « OPENBAR » DE MICROSOFT

Lyon, le vendredi 5 mai 2017

Le 30 novembre 2015, un accord de partenariat a été passé entre le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE et la société MICROSOFT FRANCE pour une durée de 18 mois et un périmètre de 13 millions d'euros.

En août 2016, le COLLECTIF EDUNATHON, qui regroupe les associations loi de 1901 PLOSS Auvergne Rhône-Alpes, CNLL, ALDIL, et LA MOUETTE, a fait assigner le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE et la société MICROSOFT FRANCE.

Cette assignation consistait à demander la suspension provisoire de cet accord déjà contraire au code des marchés public qui, sous couvert de « mécénat » de produits et de services, favorise l'implantation des technologies et des solutions propriétaires MICROSOFT, déjà redressée fiscalement par l'état Français.

La suspension était aussi demandée en raison de l'implantation du logiciel privé d'une entreprise qui plus est étrangère, au sein du secteur de l'éducation publique en France, et ce, au détriment des entreprises et associations du logiciel libre.

En septembre 2016 le Tribunal de Grande Instance de Paris a rejeté la plainte EDUNATHON sur la seule forme et non sur le fond réel de la problématique.

Le tribunal a aussi condamné le collectif EDUNATHON, via l'association PLOSS Auvergne Rhône-Alpes, à payer 2500 euros à la société MICROSOFT et 2500 euros au Ministère en dédommagement des frais judiciaires engagés par ces 2 géants.

La société MICROSOFT ne s'est par encore manifestée pour le règlement de cette amende.

Par contre, l'État, a de son côté déjà fait parvenir avec diligence le titre de paiement à acquitter avant le 15 mai 2017.

Dans ce combat de David contre Goliath, c'est un petit collectif d'associations de défense des tpe/pme et du logiciel libre qui se voient contraintes et condamnées.

Pire encore c'est l'État qui se montre le plus prompt à pénaliser par l'amende une association à but non lucratif qui ne fait que défendre l'intérêt commun et la bonne marche des services publics face à la puissance des lobbies.

Deux poids, deux mesures, et on marche sur la tête.

EduNathon espère maintenant que le ou la prochaine ministre de l'éducation nationale sera être plus clément(e), et saura remettre en cause les actes de l'ancienne ministre, qui n'a pas manqué d'être présente sur des publicités Microsoft !.

Le collectif EduNathon

